



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignants : Ile-de-France

Question écrite n° 2864

Texte de la question

M Jean-Yves Cozan attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation d'un enseignant de breton dans l'academie de Versailles. Il lui demande de bien vouloir examiner cette question de l'enseignement d'une langue regionale avec bienveillance, afin que les habitants de la region parisienne puissent beneficier de cet enseignement.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation evoquee a ete regularisee d'une maniere qui concourt au maintien de l'enseignement du breton dans l'academie de Versailles et qui donne satisfaction a l'enseignement concerne.

Données clés

Auteur : [M. Cozan Jean-Yves](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2864

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2632